

Service : Secrétariat
Général
Tél : 04.66.22.20.64

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SIFFRET, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Dominique VINCENT, Nathalie FABIÉ, Sylvie THOLANCE, Dominique AGUERA, Monique SWIERKOWSKI, Nathalie RAYSSIGUIER, Eric MALTERRE, Brigitte BLOTTIAU, Guy BRIEUX.

ABSENTS EXCUSÉS : Olivier LAW, Pierre DEHON, Michaël GENTE, Patricia PALLEGOIX, Béatrice COLOMBIER, André SAUTON.

PROCURATIONS :

- Olivier LAW donne procuration à Sylvie THOLANCE
- Patricia PALLEGOIX donne procuration à Nathalie FABIÉ
- Béatrice COLOMBIER donne procuration à Nathalie RAYSSIGUIER
- André SAUTON donne procuration à Monique SWIERKOWSKI

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, ont procédé, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, à la désignation de Dominique AGUERA en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Abstentions : 3 (B. Colombier, A. Sauton, N. Rayssiguier)

Délibérations

01	Demande de subvention pour l'équipement de l'espace culturel- Ajustement du plan de financement	2025-28
----	--	----------------

Par délibération n° 2025-01 du 18 février 2025, le conseil municipal avait approuvé le projet d'aménagement de l'espace culturel ainsi que le principe du dépôt de demandes de subvention auprès de divers organismes.

Les subventions attribuées ou susceptibles d'être attribuées sont en fait basées sur des coûts éligibles moindres que prévu.

Le nouveau plan de financement s'établirait ainsi :

Financier	Montant	Taux
CDE (Contrat départemental d'équipement)	8 060 €	14%
DLL (Direction du livre et de la lecture)	4 950 €	8%
DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)	3 800 €	6%
Commune	41 773 €	71%
TOTAL	58 583 €	

L'acquisition de nouveaux ouvrages pourra faire l'objet d'une demande spécifique en 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02	Achat de terres agricoles- construction de la nouvelle STEP	2025-29
-----------	--	----------------

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle STEP, il est envisagé d'acquérir deux bandes supplémentaires de terrain, adjacentes aux parcelles précédemment acquises, car la configuration actuelle du terrain ne permet pas une ouverture suffisante pour les travaux à mener.

La surface des terres à acquérir se monterait à environ 2 000 m², pour une valeur de 2 euros le m².

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03	Territoire d'énergie Gard- SMEG : nouveaux statuts	2025-30
-----------	---	----------------

Les statuts du syndicat mixte d'électricité du Gard ont été approuvés par arrêté préfectoral le 23 mai 2015. Le champ d'intervention du syndicat évoluant régulièrement, il est apparu nécessaire de compléter les statuts du SMEG sur les points suivants :

- changement de dénomination du syndicat, initié par la Fédération nationale des syndicats d'énergie, avec l'objectif de générer de la visibilité au niveau national avec la notion associée de marque reconnue. Il prend désormais la dénomination de Territoire d'énergie Gard- SMEG ;
- précisions sur certains articles des statuts ;
- possibilité d'envisager des activités complémentaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04	Assurance statutaire : adhésion au contrat groupe proposé par le Centre de gestion du Gard	2025-31
-----------	---	----------------

La commune adhère au contrat d'assurance statutaire proposé par le centre de gestion. Un nouvel opérateur a été retenu à compter du 1^{er} janvier 2026, le prestataire RELYENS SPS/LI/MI.

Il est proposé d'adhérer au nouveau contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05	Modification du tableau des effectifs	2025-32
-----------	--	----------------

En raison des missions à effectuer, il est proposé d'augmenter le poste d'attaché territorial à 28h hebdomadaires au lieu de 24h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ